

Monsieur

Jay très bien reçu la lettre par laquelle vous me donnez
à connoître, vous avoir esté de dire à qui vous aviez
fait présenter, je suis très aise que si peu de chose n'est
par méprise de celui à qui je suis tant obligé, et auquel
je ne puis jamais satisfaire, tant je le dois bien pour
tous les soins, et pains, que vous avez en ma considération,
non, ainsi je ne me puis contenter, ny être en repos, jusques
à ce que l'occasion se présente favorable pour vous témoigner
à ma reconnaissance, ce que je puis que je ne le puisse
à ce point que me faire l'honneur de me la favorablement
procéder à cette fin que je puisse faire paroître,
que je ne suis un paresseux d'être, mais que je me
vois volontiers d'aller, et partir, et vous témoigner en
tout et par tout que je suis

Monsieur

Le pays Bas se gouverne bien
et sagement, est doux et de bon na-
turel.

Le 70^e Feb: 1653 levard
Le 2^e Mars

Vostre très humble obéissant

serviteur

Guillaume Fidié
de Nassau

Handwritten text in the top right corner, possibly a name or address.

Main body of handwritten text, appearing as a series of lines of cursive script, though the content is illegible due to fading.



Bottom section of handwritten text, including what appears to be a signature and possibly a date or reference number.



